P. MALLARD, 67 RUE ROYALE.

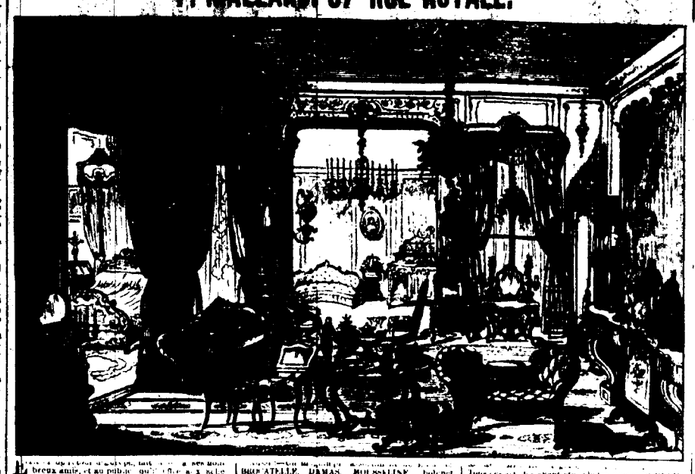

Le bureau ami, et au public qui [illegible] tarie en choix magasin de Meubles de salon, chambre à coucher, salle à manger, etc., [illegible] des meilleurs fabricants de Paris et des nos propres ateliers.

BIJOUTERIE, DEMAIN, ROUSSELINE, bois et laine de Perse, nouvelle étoffe pour lambrequins et portières, satin Jacquard, damas, velours, [illegible] tout ce qui a rapport à l'ameublement, le tout [illegible] personnel, que nulle part on ne saurait trouver mieux et à meilleur marché que chez

P. MALLARD, 67 RUE ROYALE.

VENTES JUDICIAIRES.

Cinquième vente du Mobilier de la Nouvelle-Orléans — 16 [illegible]

En vente d'un vrai fonds de Bijouterie [illegible] sera adressé par l'honorable Cinquième Cour de district de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée, [illegible] Novembre 1856, à la vente et adjudication de

Le moderne d'une grande rue située au coin des rues de la [illegible] et Franklin, salon, l'intendance, dépendances, bureau pour [illegible]

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.

JNO M. BELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans

4 déc—1d 9 15

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans — [illegible] Achille Berat a présenté une [illegible] à l'effet d'obtenir les lettres d'héritier [illegible] de feu Leonard Mon [illegible] et que cela peut concerner d'y [illegible] ordonnance, sera [illegible] pour [illegible] ne serait pas fait droit à ladite pétition.

A. DREUX,
Greffier.

Succession de Margaret Hunter Twiggs — no 1117

Cour de District de la Nouvelle-Orléans — [illegible] Mary Hervey a présenté [illegible] à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'[illegible] ordonnance, sera [illegible] pour [illegible] ne serait pas fait droit à ladite pétition.

A. DREUX,
Greffier.

AVIS JUDICIAIRES.

Cour de District Nouvelle-Orléans — No 11,158

Succession de Achille Berat a présenté une [illegible] à l'effet d'obtenir les lettres d'héritier [illegible] de feu Leonard Mon [illegible] et que cela peut concerner d'y [illegible] ordonnance, sera [illegible] pour [illegible] ne serait pas fait droit à ladite pétition.

A. DREUX,
Greffier.

Départ pour la Californie,

SAMEDI, 20 DÉCEMBRE, à 8 heures du matin.

Pour la Californie via la Havane.

Le magnifique et rapide steamer [illegible] PHILADELPHIA, capitaine McGowan, partira de son quai, rue de la Levée, pour la Havane et New-York, [illegible] Havane le 23 pour New-York.

Pour passage, s'adresser à bord du steamer, ou à [illegible] HAVANA et à la Havane, à [illegible] steamship NORK.

Les billets de [illegible] pour [illegible] et le [illegible] pour [illegible] ne seront délivrés que [illegible] 24 heures avant le départ du steamer.

LANNING, LAUBLANDE & Co, Agents
Levée, coin Natchez.

Ligne de steamships de la malle des Etats-Unis.

SAMEDI, 20 DÉCEMBRE, à 8 heures précises du matin.

POUR NEW-YORK, via la vase de la Havane et le magnifique vapeur PHILADELPHIA, commandé par le capitaine McGowan, partira de wharf vis-à-vis [illegible] rue St-Joseph pour New-York, par la vide de la Havane, SAMEDI, 20 décembre, à [illegible] du matin, avec la malle et les passagers [illegible] Pour passage, s'adresser au bureau [illegible] No 12, rue des Magasins.

LANNING, LAUBLANDE & Co, Agents

Pour les Opelousas.

Le [illegible] grand [illegible] le fer des Opelousas et [illegible]

Le bateau à vapeur UNION, solidement [illegible] Capitaine L. Harvey, F. Bercier, comme, partira, comme il [illegible] Bayou Bœuf à l'extrémité du [illegible] dans les SAMEDIS, à l'arrivée du train [illegible] à heures du matin.

Les propriétaires du bateau à vapeur UNION ont [illegible] compagnie du chemin de fer des Opelousas [illegible] qui leur permettra de transporter [illegible] de [illegible] les points [illegible] Le canal [illegible] est [illegible]

Un [illegible] pied de large [illegible] recevra du [illegible] Nouvelle-Orléans, jusqu'à [illegible]

Pour [illegible] s'adresser à

BLANCHIN & CHAUFFET, Agents,
no Vieille Levée.

Passagers de chambre pour New-York.

LIGNE DE LA MALLE 1932 STATUNIEN

Deux fois par semaine.

Les nouveaux et magnifiques steamers

ANOXVILLE, 1800 tonneaux, capitaine C. D. Ludlow,
MONTEZUMA, 1800 do do H. Lyon,
FLORIDA, 1300 do do M. S. Woodhull,
ALABAMA, 1300 do do O. H. Solomon

FABRIQUENT DE SAVANNAH

Tous les vendredis et samedis.—

Ces quatre grands steamers de la côte et [illegible] que les meilleurs sous le rapport de la [illegible] de la sécurité et du confort. Ils font le voyage [illegible] à soixante heures et sont commandés par des officiers expérimentés, prudents et polis. Les chambres sont belles et offrent tous les avantages possibles pour un voyage à New-York.

Passagers de chambre pour New-York $25
do d'entrepont do 5

AGENTS:
PARKE, FORD, FAY & co., à Savannah.
SAM'L L. MITCHELL, 13, Broadway, N Y

POUR LE HAVRE.—Le navire américain BALEN, fin voilier et de première classe, capitaine Hedly, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 8 déc

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain WANDERING JEW, fin voilier et de première classe, capitaine Carlton, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 130

POUR BOSTON.—Le beau navire américain [illegible] fin voilier et de première classe, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE.—Le navire américain HIGHLAND SIGHT, fin voilier et de première classe, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 8 déc

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain NORMANDY très fin voilier et de première classe, capitaine [illegible] ayant une partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR BOSTON.—Le navire brick, américain de première classe, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour Anvers.—La barque française [illegible] capitaine REDUBRETT de Dubeck, prendra ce moment son chargement pour Anvers. Pour fret ou passage s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR BARCELONE.—La nouvelle barque espagnole [illegible] MARY E RILEY, capitaine Rich, ayant une partie de son chargement, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain [illegible] Capitaine [illegible] ayant une partie de son chargement, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE.—Le navire américain HUMPHREY PERRINTON fin voilier et de première classe, capitaine Hockley, prend en ce moment un chargement, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain GUTENBERG fin voilier et de première classe, capitaine Weekes, ayant presque tout son chargement, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE.—Le navire américain UNION fin voilier et de première classe, capitaine [illegible] ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 130

POUR LE HAVRE.—Le navire américain SHAWEL, fin voilier et de première classe, capitaine Higgins, prend en ce moment un chargement et partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR GENES.—La barque brésilienne STELLA, fine voilière et de première classe, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR BREMEN.—Le navire brémois D. H. WATJEN, fin voilier et de première classe, capitaine Berger, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE.—Le navire américain CORINTHIAN, fin voilier et de première classe, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain CORNELIA, fin voilier et de première classe, capitaine Blanchard, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 600 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE.—Le navire CORINTHIAN, fin voilier et de première classe, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire américain NATHAN HANAU, fin voilier et de première classe, capitaine Nickerson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE.—Le navire américain PAMFLESH, fin voilier et de première classe, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain RIVERSMITH, fin voilier et de première classe, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain NORMANDY très fin voilier et de première classe, capitaine [illegible] ayant une partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR BREMEN.—Le navire brémois, fin voilier et de première classe, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain HIGHLAND SIGHT, fin voilier et de première classe, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain NORMANDY très fin voilier et de première classe, capitaine [illegible] ayant une partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR BREMEN.—Le navire brémois, fin voilier et de première classe, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE.—Le navire américain PAMFLESH, fin voilier et de première classe, capitaine McGuire, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain RIVERSMITH